L'emploi du subjonctif après un impératif ou un gérondif

Les verbes exprimant une hypothèse, utilisés à l'impératif ou au gérondif, sont suivis du subjonctif :

- Admettons que tu aies raison !
- Supposons qu'il soit d'accord, est-ce que tu es prêt à le défendre devant le chef ?
- En admettant que nous soyons intéressés, quelle garantie de disponibilité pouvez-vous nous proposer ?



From:
https://tools.e-exercises.com/ - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:
https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:verbes:subjonctif:emploi_du_subjonctif:apres_imperatif-ou-gerondif&rev=1486459413

Last update: **2023/02/14 14:22**